

COTISATIONS 2021-2022

Sans passeport

JUDO - JU JITSU

		Cours	Licence	Passeport	Total
BABY JUDO	2018 à 2017	176 €	20 €	/	196 €
BABY JUDO	2016	176 €	40 €	/	216 €
MINI à POUSSINS	2015 à 2012	186 €	40 €	/	226 €
BENJAMINS ET MINIMES	2011 à 2008	196 €	40 €	/	236 €
CADETS à SENIORS	2007 et avant	206 €	40 €	/	246 €
CEINTURES NOIRES		186 €	40 €	/	226 €
GROUPE HAUT NIVEAU COMPETITEURS	Sur proposition du directeur sportif		40 €	/	40 €

chèque licence + 3 chèques (3 mois consécutifs)			
20 €	59 €	59 €	58 €
40 €	59 €	59 €	58 €
40 €	62 €	62 €	62 €
40 €	66 €	65 €	65 €
40 €	69 €	69 €	68 €
40 €	62 €	62 €	62 €

chèque licence + 2 chèques (2 mois consécutifs)		
20 €	88 €	88 €
40 €	88 €	88 €
40 €	93 €	93 €
40 €	98 €	98 €
40 €	103 €	103 €
40 €	93 €	93 €

TAÏSO - SAMBO

		Cours	Licence		Total
TAISO GYM DOUCE et SAMBO		156 €	40 €	/	196 €
TAISO SPORT SANTÉ et SPORTIF - 3 cours max		176 €	40 €	/	216 €

chèque licence + 3 chèques (3 mois consécutifs)			
40 €	52 €	52 €	52 €
40 €	59 €	59 €	58 €

chèque licence + 2 chèques (2 mois consécutifs)		
40 €	78 €	78 €
40 €	88 €	88 €

Modes de Reglement

Pour tous les règlements, versement séparé du montant de la licence (40€)

- Chèques : 1,2 ou 3 chèques sur des mois consécutifs
- Bons CAF : 1 chèque de caution en attente du virement de la CAF
- Chèques CE : 1 chèque de caution en attente du chèque CE
- chèques vacances/Coupons Sports/Espèces
- Prélèvements : Pour toute inscription faite avant le 31 octobre:

- A partir de 2 inscriptions : échelonnement sur 6 mois (Frais 1€/mois)
- A partir de 3 inscriptions : échelonnement sur 9 mois (frais 1€/mois)

REDUCTIONS (sur le tarif des cours)

COVID 19	Remise exceptionnelle pour les réinscriptions en 2021/2022 des adhérents de la saison 2020/2021	40,00 €
PASS'SPORT (Mairie)	Dossier mairie	30,00 €
PASS+ (Département)	Avec carte Pass+ (réduction jusqu'à 60 ou 80€)	
PASS'SPORT (GOUV)	Courrier gouvernemental	50,00 €
	2ème Adhérent	30,00€
	3ème adhérent et plus	50,00 €

**LA TOTALITE DE LA COTISATION EST PAYABLE A L'INSCRIPTION
SEULS LES COURS SONT REMBOURSABLES EN CAS D'ARRET DUEMENT JUSTIFIE**

COTISATIONS 2021-2022

Avec passeport

JUDO - JU JITSU

		Cours	Licence	Passeport	Total
BABY JUDO	2017 à 2015	176 €	40 €	/	216 €
BABY JUDO	2016	176 €	40 €	/	216 €
MINI à POUSSINS	2014 à 2011	186 €	40 €	8 €	234 €
BENJAMINS ET MINIMES	2010 à 2007	196 €	40 €	8 €	244 €
CADETS à SENIORS	2006 et avant	206 €	40 €	8 €	254 €
CEINTURES NOIRES		186 €	40 €	8 €	234 €
GROUPE HAUT NIVEAU COMPETITEURS	Sur proposition du directeur sportif		40 €	8 €	48 €

chèque licence + 3 chèques (3 mois consécutifs)			
20 €	59 €	59 €	58 €
40 €	59 €	59 €	58 €
40 €	65 €	65 €	64 €
40 €	68 €	68 €	68 €
40 €	72 €	71 €	71 €
40 €	65 €	65 €	64 €

chèque licence + 2 chèques (2 mois consécutifs)		
20 €	88 €	88 €
40 €	88 €	88 €
40 €	97 €	97 €
40 €	102 €	102 €
40 €	107 €	107 €
40 €	97 €	97 €

TAÏSO - SAMBO

		Cours	Licence		Total
TAISO GYM DOUCE et SAMBO		156 €	40 €	/	196 €
TAISO SORT SANTÉ et SPORTIF - 3 cours max		176 €	40 €	/	216 €

chèque licence + 3 chèques (3 mois consécutifs)			
40 €	52 €	52 €	52 €
40 €	59 €	59 €	58 €

chèque licence + 2 chèques (2 mois consécutifs)		
40 €	78 €	78 €
40 €	88 €	88 €

Modes de Reglement

Pour tous les règlements, versement séparé du montant de la licence (40€)

- Chèques : 1,2 ou 3 chèques sur des mois consécutifs
- Bons CAF : 1 chèque de caution en attente du virement de la CAF
- Chèques CE : 1 chèque de caution en attente du chèque CE
- chèques vacances/Coupons Sports/Espèces
- Prélèvements : Pour toute inscription faite avant le 31 octobre:

- A partir de 2 inscriptions : échelonnement sur 6 mois (Frais 1€/mois)
- A partir de 3 inscriptions : échelonnement sur 9 mois (frais 1€/mois)

REDUCTIONS (sur le tarif des cours)

COVID 19	Remise exceptionnelle pour les réinscriptions en 2021/2022 des adhérents de la saison 2020/2021	40,00 €
PASS'SPORT (Mairie)	Dossier mairie	30,00 €
PASS+ (Département)	Avec carte Pass+ (réduction jusqu'à 60 ou 80€)	
PASS'SPORT (GOUV)	Courrier gouvernemental	50,00 €
	2ème Adhérent	30,00€
	3ème adhérent et plus	50,00 €

**LA TOTALITE DE LA COTISATION EST PAYABLE A L'INSCRIPTION
SEULS LES COURS SONT REMBOURSABLES EN CAS D'ARRET DUEMENT JUSTIFIE**